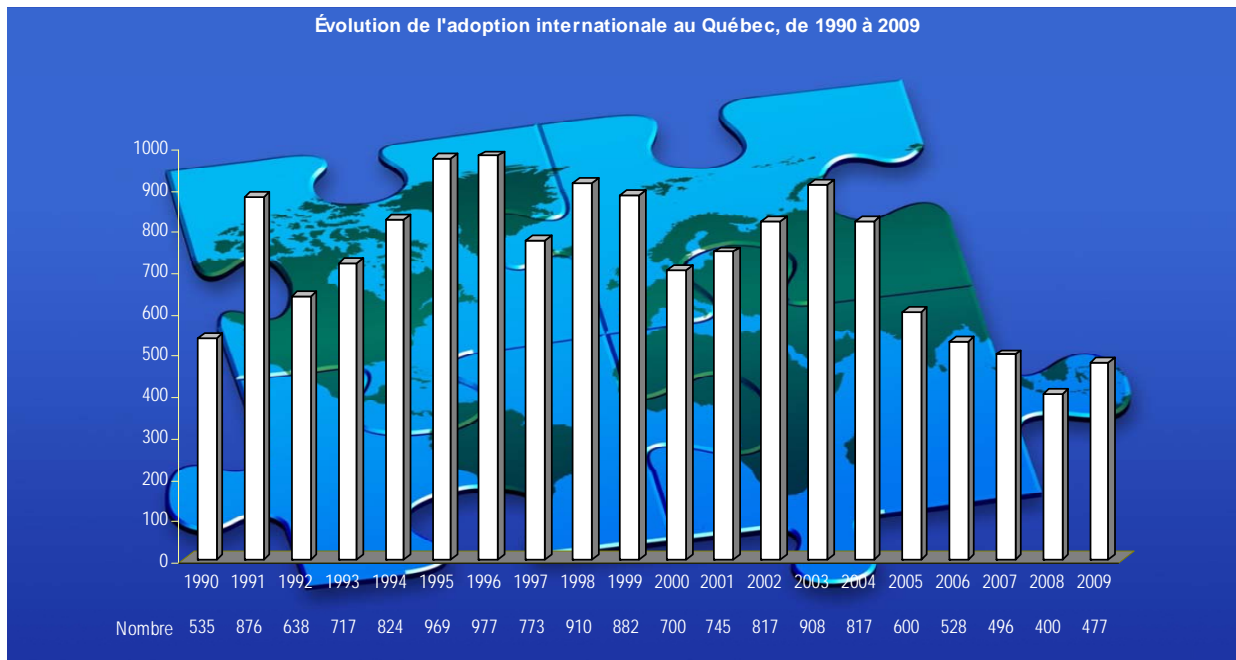




## Statistiques 2009

Les statistiques du Secrétariat à l'adoption internationale ont comme dénominateur commun l'émission de la lettre de non-opposition ou de la lettre adressée aux autorités canadiennes, dans le cas de l'adoption d'un enfant résidant ailleurs au Canada.

Les dossiers traités en 2009 concernent à la fois des dossiers ouverts avant et après le 1<sup>er</sup> février 2006. Les dossiers ouverts avant le 1<sup>er</sup> février 2006 procèdent selon l'ancien cadre législatif et ceux ouverts à partir de cette date procèdent selon le nouveau cadre législatif québécois en matière d'adoption d'enfants domiciliés hors du Québec.



## 1. Adoptions internationales selon le type d'adoption

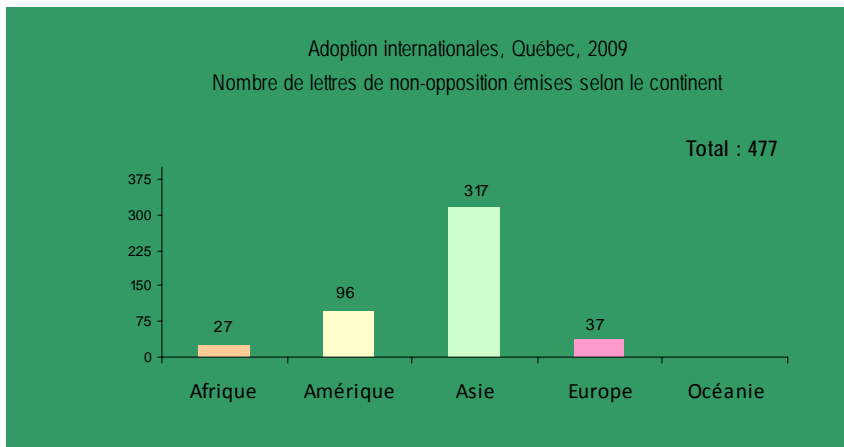
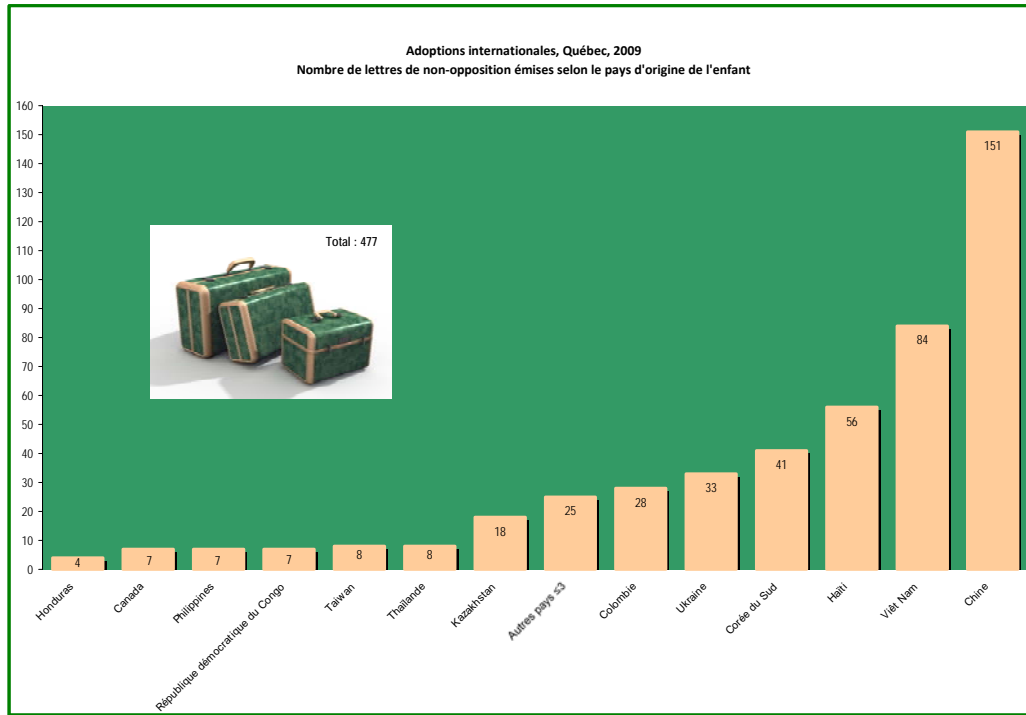
Adoptions internationales, Québec, 2009 Nombre de lettres de non-opposition émises selon le type d'adoption	
<b>Organismes agréés</b>	<b>437</b>
Adoptions sans organisme agréé – Canada	7
Adoptions sans organisme agréé – Apparenté	16
Adoptions sans organisme agréé – Même nationalité	6
Adoptions sans organisme agréé – Avec l'assistance du ministre	0
Adoptions sans organisme agréé – Circonstances exceptionnelles	3
Adoptions privées avec lien de parenté*	5
Adoptions privées sans lien de parenté*	3
<b>TOTAL</b>	<b>477</b>
* Dossiers ouverts avant le 1 <sup>er</sup> février 2006 catégorisés selon la législation alors en vigueur	

## 2. Adoptions internationales selon le pays d'origine de l'enfant

Adoptions internationales, Québec, 2009 Nombre de lettres de non-opposition émises selon le pays d'origine de l'enfant	
Arménie <sup>◇</sup>	3
Cameroun	2
Canada <sup>◇ 1</sup>	7
Chine <sup>◇</sup>	151
Colombie <sup>◇</sup>	28
Corée du Sud	41
Côte d'Ivoire	1
El Salvador <sup>◇</sup>	1
Gabon	1
Ghana	2
Guinée <sup>◇</sup>	3
Haïti	56
Honduras	4
Kazakhstan	18
Mali <sup>◇</sup>	3
Niger	3
Philippines <sup>◇</sup>	7
République démocratique du Congo	7
Russie	1
Sénégal	1
Taiwan	8
Thaïlande <sup>◇</sup>	8
Togo	1
Tunisie	3
Ukraine	33
Viêt Nam	84
<b>Total</b>	<b>477</b>

<sup>◇</sup> État où la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale est en vigueur

<sup>1</sup> Bien que le Canada soit un État contractant à la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, les adoptions d'enfants domiciliés dans une autre province ou un territoire du Canada par des personnes domiciliées au Québec n'y sont pas assujetties, cette convention s'appliquant entre États contractants. Pour des raisons statistiques, ces adoptions ont été comptabilisées sous cette catégorie.



### 3. Adoptions internationales selon l'organisme agréé

Adoptions internationales, Québec, 2009 Nombre de lettres de non-opposition émises selon l'organisme agréé et le pays d'origine pour lequel il détient un agrément	
<b>Adoption internationale inc.</b>	
Ukraine	4
<b>Agence d'adoption africaine « Child of Mine » (L')</b>	
Ghana	2
<b>Agence d'adoption les enfants du Mandé</b>	
Mali	3
Niger	3
<b>Alliance des familles du Québec</b>	
Kazakhstan	18
République kirghize	0
<b>APPEL (adoption permanente d'enfants latino-américains)</b>	
Colombie	8
<b>Corporation accueillons un enfant</b>	
Haïti	16
<b>Enfants d'Orient, adoption et parrainage du Québec</b>	
Corée du Sud	41
Taiwan	8
Thaïlande	8
<b>Enfants du monde</b>	
Chine	57
Viêt Nam	0
<b>Société d'adoption internationale un enfant heureux</b>	
Ukraine	2
<b>Société d'adoption parents sans frontières</b>	
Chine	18
Népal	0
<small>(agrément obtenu le 2009 03 26)</small>	
République Dominicaine	0
<small>(agrément obtenu le 2009 03 26)</small>	
<b>Société d'adoption québécoise une grande famille</b>	
Russie	1
<b>Société formons une famille inc.</b>	
Cambodge	0
Chine	76
Éthiopie	0
Inde	0
<small>(agrément obtenu le 2009 10 15)</small>	
Pérou	0
Philippines	7
Viêt Nam	47
<b>Soleil des nations</b>	
Colombie	20
Haïti	30
<b>TDH pour les enfants inc.</b>	
Honduras	4
Russie	0
Ukraine	27
Viêt Nam	37
<b>TOTAL</b>	<b>437</b>

#### 4. Adoptions internationales selon la région de résidence de l'adoptant

<b>Adoptions internationales, Québec, 2009</b>	
<b>Lettres de non-opposition émises selon la région de résidence de l'adoptant<sup>1</sup></b>	
01 Bas— Saint-Laurent	8
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	23
03 Québec	57
04 Mauricie et Centre-du-Québec	12
05 Estrie	22
06 Montréal-Centre	119
07 Outaouais	32
08 Abitibi-Témiscamingue	7
09 Côte-Nord	2
10 Nord-du-Québec	0
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	3
12 Chaudière-Appalaches	28
13 Laval	17
14 Lanaudière	14
15 Laurentides	31
16 Montérégie	100
17 Nunavuk	1
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	1
<b>TOTAL</b>	<b>477</b>

1 Résidence de l'adoptant au moment de l'émission de la lettre de non-opposition.

## 5. Adoptions internationales selon l'âge de l'enfant

